

CONDITIONS DE PROMOUVABILITE POUR LA FILIERE ITRF

LISTES D'APTITUDE EXCEPTIONNELLES DES CORPS ITRF

LISTES D'APTITUDE EXCEPTIONNELLES	CORPS D'ORIGINE <small>(corps régis par le décret du 31 décembre 1985)</small>	DUREE DE SERVICES	REFERENCES STATUTAIRES : Décret n° 2022-703 du 26 avril 2022
IGR (comité de sélection)	IGE	au moins sept années de services effectifs dans le corps d'IGE	Article 1
IGE (comité de sélection)	ASI	au moins cinq années de services effectifs dans le corps d'ASI	Article 2
ASI (examen professionnel exceptionnel)	TECH RF	au moins quatre années de services effectifs dans le corps de TECH	Article 4
TECH (choix)	ATRF	au moins quatre années de services effectifs dans le corps des ATRF	Article 5